



URBA2M

2024 - 2025

URBA2M - Introduction

URBA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme UCLouvain du master en urbanisme et développement territorial à finalité écoconception des territoires offre aux titulaires d'un diplôme de premier cycle de base (valorisé pour au moins 180 ECTS) une formation de deuxième cycle ouvrant aux disciplines concernées par le développement durable des territoires face aux défis du changement climatique et des transitions. Il propose un parcours à travers les enjeux des métropoles, des villes, des villages et des campagnes. Il permet l'acquisition des compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement durable, soutenu par un questionnement critique sur les conceptions du développement et du rapport entre les sociétés et leur environnement.

Le programme met l'accent sur une approche globale et interdisciplinaire de la métropolisation des territoires. Il vise à développer chez l'étudiant les compétences lui permettant d'agir dans un champ professionnel comportant une palette très large d'activités : analyse et compréhension de la mobilité, des modes d'habiter, des ressources spatiales et naturelles, de l'éco-conception de projets stratégiques et d'urbanisme, de l'établissement programmatique, de la mise en place de procédures de négociations, décisions et montage de projet, de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de la concertation, participation et communication.

En Belgique comme ailleurs, le référentiel de compétences qui caractérise ce champ professionnel est à la fois un patrimoine hérité de traditions culturelles, administratives, techniques, dont il faut pouvoir intégrer la spécificité, et un terrain d'expérimentation permanente et en constante évolution. Les métiers nombreux et variés qui occupent ce champ s'exercent dans le cadre de collectivités territoriales, de services de publics, de grandes sociétés, d'universités, d'associations ou de bureaux privés.

Dans cette perspective, la formation mobilise trois champs disciplinaires :

- Le champ de la prospective et du projet lié à la formalisation des espaces bâtis et non bâtis dans le cadre d'une démarche d'observation, stratégique, composition et opérationnalisation ;
- Le champ des sciences humaines lié à la gestion politique, juridique et administrative, ainsi qu'aux dimensions sociale, économique et culturelle et de la démarche des jeux des acteurs ;
- Le champ du génie urbain et rural, incluant les paysages, les espaces publics, les réseaux de déplacements, le foncier et les matières relevant des sciences de l'environnement et de la démarche de l'ingénieur.

La formation prépare l'étudiant à exercer des fonctions techniques autant que des rôles de direction plus politiques, tout en mettant plus particulièrement l'accent sur le travail de conception et de gestion de projets urbains et territoriaux durables, qui constitue en quelque sorte le cœur du métier.

Conçue dans cette perspective, l'approche pédagogique se caractérise par trois spécificités :

- Une pédagogie de l'interdisciplinarité, mise en œuvre à travers le contenu des enseignements, l'organisation du travail étudiant par groupes d'activités, et l'animation des activités pédagogiques par équipes interdisciplinaires d'enseignants ;
- Une pédagogie du projet qui met l'accent sur le développement d'un savoir-agir nécessaire à la conduite de processus de changement territorial dans un milieu décisionnel complexe ;
- Une pédagogie fondée sur des expériences territoriales concrètes, mise en œuvre à travers des ateliers d'écoconception des territoires, un programme de stage, des visites portant sur des situations et des problèmes d'actualité, où les travaux sont menés en équipe avec la participation des enseignants concernés, avec l'objectif de déboucher sur des propositions collectives d'intervention à soumettre au débat public.

Au terme de ce master les étudiants auront les capacités à s'insérer dans le monde professionnel ou celui de la recherche en s'investissant dans un travail de doctorat.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA1

Capacités à analyser les dynamiques de fabrication et de transformation des territoires, à partir de références aux théories de l'urbanisme, aux processus historiques de développement, aux contraintes et potentialités, aux jeux des acteurs, aux différentes échelles spatiales et temporelles pertinentes afin de dégager des enjeux et poser des scénarios prospectifs.

AA1.1 *dégager les différentes hypothèses de travail par rapport à un problème d'urbanisme et liées à la politique de la ville et de la ruralité*

AA1.2 *démontrer des compétences en matière de recherche, d'analyse, d'évaluation ainsi que la capacité de prendre des décisions appropriées fondées sur des données probantes quantitatives et qualitatives*

AA1.3 *maîtriser les enjeux d'adaptation et de transformation de*

AA1.4 *dégager et articuler les différentes composantes constituant un contexte urbain ou territorial*

AA1.5 *coordonner transversalement les différentes disciplines liées à l'aménagement du territoire*

AA1.6 *maîtriser les enjeux sociétaux contemporains de l'aménagement du territoire*

AA2 *Capacités à maîtriser les outils, techniques et ingénieries urbaines et territoriales d'observation, d'enquête, d'analyse, de prospective, de représentation, de négociation et de communication*

AA2.1

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement de compréhension de l'espace et du territoire (18 crédits)

○ LBIRE2102U	Géomatique appliquée : partim URBA	Pierre Defourny	FR [q1] [30h+11.5h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
○ LICAR2301	Analyse et composition de l'urbain	Guillaume Vanneste	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LICAR2303	Analyse et composition du paysage	Pierre Cloquette	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LBRAT2101	Aménagement du territoire	Pierre Defourny (coord.) Yves Hanin Marie Paireon	FR [q1] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2960	Mobilités, urbanisme et développement territorial	Xavier Tackoen	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LICAR2901A	Droit de l'espace bâti et non bâti (partie1)	Christophe Thiebaut	FR [q1] [25h] [2 Crédits] 🌐	X	

o Unités d'enseignement de composition (21 crédits)

○ LBIR1362	Economie des ressources naturelles et de l'environnement	Frédéric Gaspart	FR [q2] [30h+7.5h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LDROP2061	Droit général de l'environnement et du cadre de vie	Charles-Hubert Born	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LENVI2011	Méthodes d'évaluation et de gestion environnementale	Jean-Pierre Tack	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2961	Conception et gestion des espaces publics	Roselyne de Lestrange Elisabetta cinzia Rosa	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2940	Morphologie urbaine et analyse des paysages	Roselyne de Lestrange Jean-Philippe De Visscher	FR [q2] [45h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LBIR1230A	Introduction à l'ingénierie de la biosphère	Philippe Baret Pierre Defourny Pierre Delmelle	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	

o Unités d'enseignement d'opérationnalisation (16 crédits)

○ LURBA2950	Systèmes de décision en urbanisme et développement territorial	Yves Hanin Bertrand Ippersiel Yves Van de Casteele	FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2970	Montage de projet et développement territorial	Yves Hanin Jean-Luc Son Christophe Thiebaut	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA3011	Acteurs, territoires et contextes de développement	Elisabetta cinzia Rosa	FR [q1] [30h] [3 Crédits] △ 🌐	X	
○ LBIRE2205A	Decision tools				

8



Finalité spécialisée : conception des éco-territoires [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

URBA2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Les conditions d'accès à cette formation en 2025-26 ont évolué par rapport à celles de 2024-25. Elles sont accessibles [ici](#). Les conditions d'accès seront officielles et complètes à partir du 1er juin 2025 mais seront consultables dans la rubrique ad hoc

Bachelier de type long en architecture	Accès direct	
Bachelier de type long en ingénierie architecturale	Accès direct	
Bachelier de type long en sciences de l'ingénieur orientation ingénieur civil, bioingénierie ou sciences agronomiques	Accès direct	
Bachelier de type long en sciences géographiques	Accès direct	
Bachelier de type long en architecte paysagiste	Accès direct	
Bacheliers de type long en sciences humaines et sociales, sciences politiques, sociologie et anthropologie, sciences économiques et de gestion, information et communication, droit, histoire, histoire de l'art, philosophie et sciences biologiques	Accès moyennant compléments de formation	Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires Dessin 1 : Ville et Territoire (LICAR1501) et/ou Cartographie thématique et analyse des données spatiales (LGEO1241). Voyez aussi les Conditions complémentaires d'accès .
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique		
	Accès sur dossier	

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Doctorat en art de bâtir et urbanisme
- Master de spécialisation en sciences et gestion de l'environnement dans les pays en développement
- Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable
- Master de spécialisation en transport et logistique
- Master de spécialisation conjoint en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier
- Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier

GESTION ET CONTACTS

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles – Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05
B-1348 Louvain-La-Neuve

Directeur administratif de la faculté

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: france.pecher@uclouvain.be

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure
Dénomination

SST/LOCI

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
(LOCI)

Secteur

Secteur des sciences et technologies (SST)

Sigle

LOCI

Adresse de l'entité

Place du Levant 1 - bte L5.05.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 28 15](tel:+32210472815)

<http://www.uclouvain.be/loci>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Catherine Vanhamme
- Vice-doyenne : Cécile Chanvillard
- Vice-doyen : Olivier Masson
- Vice-doyen : Renaud Pleitinx
- Directrice administrative de faculté : France Pécher

Commission(s) de programme

- Commission du bachelier en architecture (BARC)
- Commission du bachelier en ingénieur civil architecte (BIAR)
- Commission du master en architecture (MARC)
- Commission du master en ingénieur civil architecte (MIAR)
- Ecole d'urbanisme et d'aménagement du territoire (URBA)

Jury

- Secrétaire du jury: [Alain Malherbe](#)

Personne(s) de contact

- Président du jury: [Martin Buysse](#)